



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2020

Département des LANDES

Arrondissement de DAX

Tél. 05 58 73 04 83

E-mail : mairie@sordelabbaye.fr

**Nombre de conseillers
en exercice : 15**

**Nombre de conseillers
présents : 13**

**Nombre de conseillers
votants : 13**

**Date de la convocation :
08/10/2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT

Le quatorze octobre à vingt et une heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de SORDE L'ABBAYE,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire.

Présents : Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire – Mme THUILLIER Fabienne, M. CASSIO Michel, et M. SAPHORE Didier, Adjoints – Mme BROUSTICK Marie-Laure, M. DAVID Daniel, Mme DA ROCHA Céline, M. LABEYRIE Jean-Paul, M. LAPEYRE Thibault, Mme MAGENDIE Sylvie, M. POUY Gilbert, Mme SAPHORE Isabelle, et M. TRESSE Jacques, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. BAREIT Sébastien, M. DEYRES Bruno

Mme BROUSTICK Marie-Laure est nommée secrétaire de séance.

Madame La Maire fait part à l'assemblée des deux virements de crédits réalisés :

- En investissement du compte 2313 « Constructions » au compte 2325 « Installation, matériel et outillage techniques » + 10 000 € afin de réaliser les travaux au camping non prévus au budget primitif de 2020.
- En fonctionnement du compte 022 « Dépenses imprévues » au compte 6535 « Formation » + 1 500 € afin de financer la mise à jour des formations CACES et Habilitation électrique de l'agent de maîtrise et la formation à l'utilisation des extincteurs pour l'ensemble des agents et quelques élus.

2020-50– APPROBATION DU PROJET MAISON DES SOEURS

M. Daniel DAVID présente plus en détail le projet « Economie Sociale et Solidaire » que les élus souhaitent développer sur l'emplacement actuel de la maison des sœurs, en insistant sur l'importance de la notion du « collectif citoyen ». Plusieurs acteurs, déjà sensibilisés sur les sujets de l'économie locale, de l'écologie et du social ont été rencontrés par les élus sur la commune et sur les communes voisines.

Les élus ont rencontré :

- « Le tube à Ess'ai », une structure d'accompagnement des projets sur la partie juridique et sur le choix du type de structure qui pourrait conseiller la commune dans cette démarche,
- « Le collectif des petits POA »,
- et l'association « Graine de partage » qui ont également des projets autour du partage et de l'écologie,
- « Soliha », pour les projets d'habitats groupés,
- et la Communauté de Commune du Pays d'Orthe et d'Arrigans.

Tous marquent un grand intérêt pour ce projet.

Il se composerait donc :

- d'une médiathèque (déplacement de l'actuelle bibliothèque) avec un rapprochement avec le réseau départemental, regroupant l'association AMI, des expositions, un espace modulable pour lieux d'échanges et de partages,
- d'un café citoyen,
- d'une boulangerie,
- d'habitat partagé pour des personnes âgées,
- de jardins participatifs,
- d'un espace dédié aux artisans du bâtiment écologique

Madame la Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'approbation de ce projet tel qu'il a été présenté.

L'ensemble du conseil vote favorablement sur le lancement du projet tel qu'il a été présenté.

2020-51– DON AUX COMMUNES SINISTREES DU SUD EST DE LA FRANCE

Madame la Maire fait part à l'assemblée du courrier reçu de l'association des Maires des Alpes-Maritimes concernant l'appel à solidarité aux communes et intercommunalités de France pour les communes sinistrées des vallées des Alpes-Maritimes suite à la tempête « Alex » qui a lourdement frappé le territoire.

La Communauté de Communes du Pays d'Orthe et d'Arrigans a participé à hauteur de 10 000 € et Madame la Maire propose que la commune de Sorde l'Abbaye participe à hauteur de 1 000 €.

Oui l'exposé de Mme La Maire et après en avoir délibéré, le conseil

VOTE favorablement pour un don de 1 000 € qui sera reversé aux communes les plus sinistrées ;

AUTORISE Mme La Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette affaire.

Le compte dédié 6713 « Secours et dots » recevra un virement de 500 € du compte 022 « Dépenses imprévues » pour ce faire.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le SYDEC propose un service « Econome de Flux » et propose de faire un diagnostic afin de faire des économies d'énergies. Le SYDEC considère que la facture énergétique d'une collectivité est d'environ **50 € par habitant et par an**, la part des bâtiments communaux étant de 75 %. Des actions simples et nécessitant peu d'investissement (comme une sensibilisation aux écocestes) permettent de réaliser entre 10 et 20 % d'économies, couvrant largement le financement de cet accompagnement. Après un calcul rapide, la commune de Sorde, ne dépensant que 18 000 € par an contre les 24 000 € environ calculés par le SYDEC, décide qu'elle n'a pas besoin de ce service pour le moment.

- Des habitants de la rue du camping sont venus se plaindre de problèmes d'inondations récurrents dans leur rue. Les élus vont se rapprocher des services voirie de la Communauté de Commune et du SYDEC afin de voir ce qui est possible de faire pour une meilleure évacuation de l'eau dans cette rue.

- Mme La Maire a rencontré M. Villenave des assurances le GAN de Peyrehorade afin de faire le point sur l'ensemble des contrats d'assurance de la commune, mais aussi de les relancer sur l'indemnisation lors du sinistre intervenu en 2016 concernant l'effondrement des poutres à l'école car l'assurance n'a pas voulu indemniser la commune.

- De nouvelles décorations de Noël ont été commandées pour la rue Juzan. L'ensemble des décorations sera posé par les agents communaux les 7 et 8 décembre prochains.

- Madame La Maire a participé avec les services de l'ASF aux visites de riverains du futur échangeur de l'autoroute. Des mesures de bruits vont être effectuées fin Octobre.

- Madame La Maire va prendre rendez vous avec la personne référente des « Petites Cités de Caractère » du Comité Départemental du Tourisme des Landes afin d'étudier le cahier des charges pour obtenir ce label.

- Lundi dernier les élus ont été interpellés afin de constater le dépôt de déchets sur la voie publique. Les élus et les agents sont allés ramasser ces déchets pour les apporter à la déchetterie. Mme La Maire a déposé plainte à la gendarmerie de Peyrehorade.

- Pour la commission culture « élargie », les élus souhaitent faire appel à des habitants de la commune, ainsi que pour la commission sport. Il faudra organiser une réunion publique pour solliciter leur participation.

- Concernant le camping, les travaux de plomberie ont été réalisés. Pour ce qui est de l'électricité, il a été demandé à l'entreprise retenue d'attendre afin de voir s'il sera finalement occupé ou non par les saisonniers du kiwi. Car si cela n'est pas le cas, des travaux plus conséquents seront faits en 2021.

- Pour le Pédibus, la réunion qui devait avoir lieu le 12 octobre est reportée au 28 octobre à 19H30 à la salle des fêtes.

La séance est levée à 22 h 25

Suivent les signatures.

NOM PRENOM	SIGNATURES
LABORDE Marie-Françoise	
THUILLIER Fabienne	
CASSIO Michel	
SAPHORE Didier	
POUY Gilbert	
LAPEYRE Thibault	
DEYRES Bruno	Absent excusé
BROUSTICK Marie-Laure	
MAGENDIE Sylvie (née NAZAIRE)	
BAREIT Sébastien	Absent excusé
DAVID Daniel	
SAPHORE Isabelle	
TRESSE Jacques	
LABEYRIE Jean-Paul	
DA ROCHA Céline	